

PREPARATION DU MOUVEMENT 2016

1/ Les nouveautés du memento 2016

2/ Calendrier prévisionnel des opérations

3/ Les réunions « mouvements » du SNUDI FO 13

1/ Les nouveautés du memento 2016

Le Secrétaire Général a présenté aux organisations syndicales le projet du « memento 2016 » du mouvement lors du 2^{ème} groupe de travail le jeudi 28 janvier.

Sa publication est prévue pour le retour des vacances de février.

Parmi les « nouveautés » :

- La nomenclature de tous les postes proposés au mouvement avec une fiche explicative
- La publication des postes à profil en amont de l'ouverture du mouvement (ASH, ERIP, coordo REP, maîtres ressources, détachement...)
- Tenue d'une CAPD fin juin pour entériner les nominations du mouvement complémentaire et éviter les changements durant la période estivale, comme nous l'avions dénoncé l'an passé
- Communication par l'IA des résultats officiels aux candidats par SMS et/ou mail
- Augmentation générale des points de stabilité sur le poste et en éducation prioritaire dès la 1^{ère} année à titre définitif
- Bonification médicale **et sociale** de 1000 points dès le mouvement principal
- Participation dès le 1^{er} mouvement des retours de disponibilité et de détachement
- Participation au mouvement complémentaire des inéats, si la date d'intégration dans le département le permet
- Bonification de 400 points pour les collègues reprenant une activité après un congé parental de plus d'un an, en remplacement des points de stabilité, de manière à obtenir un poste dans le secteur géographique autour duquel ils étaient précédemment nommés (selon les dispositions de la nouvelle loi fonction publique sur les congés parentaux)
- Départ en stage long en option « E » lié à l'obtention d'un poste prédéfini selon une liste détaillée)

Nous avons pu, après accord avec les autres organisations syndicales, faire retirer de ce projet 2 propositions dont l'intérêt semblait moins favorable pour les collègues :

- l'attribution des postes réputés « difficiles » aux affectations manuelles de juillet par ordre décroissant du barème ! **Les plus gros barèmes étant ainsi nommés sur les postes les moins attractifs restants !**
- la bonification de 50 points pour les 5 premiers vœux en Education prioritaire **dès le mouvement principal**

Le SNUDI FO 13 a revendiqué, comme chaque année :

- Un barème plus égalitaire où l'AGS reste l'élément central,
- L'abandon du vœu de zone géographique qui est responsable de nomination sur des postes non choisis
- La suppression des profilages des postes (CPC, directeurs totalement déchargés en REP+, enseignants du dispositif « scolarisation de moins de 3 ans »), dont l'affectation échappe aux règles de nomination par le barème, sans contrôle des élus du personnel.

Ces propositions n'ont pas été retenues par l'Administration et, hormis l'abandon du vœu de zone géographique, n'ont pas été relayées par les autres syndicats (SNUipp et SE UNSA).

2/ Calendrier prévisionnel des opérations

Vendredi 11 mars	Publication des documents du mouvement et de la liste des postes disponibles
Vendredi 18 mars	Date limite des retours de candidature pour les postes à profil
Lundi 21 mars	CAPD (stages longs, listes d'aptitude, postes adaptés)
Du 21 mars au 1 ^{er} avril	Tenue des commissions pour les postes à profil
Mardi 22 mars (9h)	Ouverture du serveur SIAM pour la saisie des vœux
Jeudi 24 mars	Groupe de travail : étude des bonifications médicales et sociales
Jeudi 31 mars (minuit)	Fermeture du serveur SIAM
Vendredi 1 ^{er} avril	Envoi des accusés de réception dans les boîtes IProf
Jeudi 7 avril	GT mouvement (phase principale)
Vendredi 8 avril	Date limite de l'envoi des accusés de réception (en cas de correction)
Jeudi 21 avril Lundi 2 mai	Tenue des GT avec les organisations syndicales Publication des projets d'affectation
Mercredi 4 mai	CAPD (Mouvement phase principale)
Jeudi 2 juin	GT mouvement phase complémentaire
Période du 6 au 17 juin	Ouverture du serveur SIAM (5 jours)
Jeudi 20 juin	GT Mouvement complémentaire Publication des projets d'affectation
Lundi 27 juin	CAPD (Mouvement phase complémentaire)
Mardi 28 juin	Début du mouvement phase manuelle Affectation des PFSE sur les postes réservés

3/ Les réunions « Mouvement 2016 » du SNUDI FO 13

Comme chaque année, le SNUDI FO vous accompagne dans vos démarches du mouvement. Plusieurs réunions seront organisées, **ouvertes à tous et GRATUITES**, en amont et pendant la phase d'ouverture du serveur mouvement.

■ Modalités d'organisation

Des réunions **sur temps de classe** seront organisées **sous forme de RIS** (attention : selon la réglementation, 1 seule RIS sur le temps de classe pendant l'année scolaire est autorisée).

La participation sur le temps hors classe pourra se faire librement ou comptabilisé sur le temps d'une RIS (**RAPPEL** : vous avez droit à 9h00 de RIS par année scolaire !)

[Télécharger >ICI<](#) le formulaire RIS à transmettre à votre IEN

Un formulaire d'inscription sera disponible prochainement sur notre site. Merci de vous inscrire afin de nous permettre de prévoir le nombre de participants et de préparer au mieux votre accueil.

■ A l'ordre du jour :

- mouvement 2016 : cadre contraint et déréglementation
- calendrier prévisionnel, saisie des vœux
- postes vacants, susceptibles de l'être et postes bloqués
- questions liées aux barèmes
- situation des collègues impactés par une mesure de carte scolaire
- situations particulières pour les titulaires remplaçants et les TDep
- mouvement à phase principale et mouvement à phase complémentaire
- problème du vœu de zone obligatoire pour le mouvement complémentaire
- nouveaux « profilages » de postes
- stratégies de demande des postes

➔ Suite à ces informations, nos délégués répondront à vos questions et vous indiqueront les modalités pour le suivi syndical et personnalisé de votre dossier.

■ Calendrier prévisionnel

DATES	LIEU	Modalités
Mercredi 16 mars (9h00-12h00)	UD FO (13 rue de l'Académie – Noailles)	RIS sur temps de classe (inscription obligatoire 8 jours avant auprès de son IEN)
Mercredi 16 mars (14h-17h)	UD FO (13 rue de l'Académie – Noailles)	RIS hors temps de classe ou réunion libre
Mercredi 23 mars (9h00-12h00)	UD FO (13 rue de l'Académie – Noailles)	RIS sur temps de classe (inscription obligatoire 8 jours avant auprès de son IEN)
Mercredi 23 mars (14h-17h)	UD FO (13 rue de l'Académie – Noailles)	RIS hors temps de classe ou réunion libre
Mercredi 30 mars (14h-17h)	UD FO (13 rue de l'Académie – Noailles)	RIS hors temps de classe ou réunion libre

[Télécharger >ICI<](#) le formulaire RIS à transmettre à votre IEN

*D'autres réunions sur le département seront organisées (Arles, Aix, La Ciotat, Est-Département, Salon, Côte Bleue...) selon la demande et nos possibilités.
Le calendrier sera arrêté après les vacances de février. [Consulter notre site](#)*

■ Réunions « spéciales Stagiaires »

DATES	LIEU	Modalités
Jeudi 17 mars (12h00-13h30)	ESPE Marseille –Canebière (Amphi Lacydon)	Réunion libre sur la pause déjeuner
Lundi 21 mars (12h00-13h30)	ESPE Aix en Provence (Salle E104)	Réunion libre sur la pause déjeuner
Jeudi 24 mars (12h00-13h30)	ESPE Marseille –Canebière (Amphi Lacydon)	Réunion libre sur la pause déjeuner